

MOTIFS :

Soucieux de soutenir sur le territoire ornais et bas-normand la création et le développement d'entreprises à potentiel, Orne développement soutient la création d'un réseau de Business Angels ornais, avec les objectifs suivants :

- Compléter la chaîne des financements de la création ou du développement des entreprises à potentiel : aux côtés des prêts d'honneur (Orne Initiative et Normandie Initiative), des prêts bancaires et des garanties Oseo, il s'agit de créer des possibilités de financement en capital (minoritaires) pour les TPE ou PME, aux côtés de fonds tel NCI (fonds de participation minoritaire, constitué entre les 2 Régions normandes, la Caisse des Dépôts, un certain nombre de banques et d'organismes financiers).
- Mobiliser l'épargne locale et régionale au service des entreprises de l'Orne et de la Basse-Normandie.
- Créer un réseau d'accompagnement des porteurs de projets : le BA n'est pas un investisseur « inerte », mais s'engage à un parrainage (ou suivi actif) du porteur de projet qu'il finance.
- Donner des chances de localisation dans l'Orne et en Basse-Normandie de projets qui pourraient s'y développer pour peu qu'ils trouvent le financement de proximité qu'ils recherchent.
- Permettre à des investisseurs privés d'être présent dans l'économie régionale et de faire fructifier leurs participations dans les entreprises cibles.

FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION :

Les BA ornais adhèrent individuellement à l'association Norm'Angels, basée à Caen dans les locaux de Synergia.
L'association atteint alors une couverture régionale.

Norm'Angels adhère au réseau national France Angels.

Les BA ornais constituent entre eux un club, soutenu par Orne développement, qui par ailleurs assure le lien avec le bureau de Norm'Angels.

Des postes d'administrateurs et de membres de bureau de l'association seront à pourvoir par des BA de l'Orne.
Les BA de l'Orne participent à l'ensemble de la vie de l'association : auditions de projets, mises en relations, évènements etc...

IDENTIFICATION des PROJETS :

1- Dans l'Orne :

L'objectif premier est de présenter des projets ornaï, tant aux BA de l'Orne qu'à l'ensemble de l'association Norm'Angels. Il s'agit de trouver des projets innovants de création d'entreprises mais aussi des projets d'entreprises mûres qui sont en phase de développement.

Pour y parvenir, seront informés de la création du réseau de BA de l'Orne et mobilisés par OD :

- Normandie Incubation et ses antennes des filières équine au Haras du Pin et plasturgie à l'ISPA
- L'incubateur du CIRIAM à Flers
- l'IUT dans sa fonction d'émergence de projets
- Orne Initiative et Normandie initiative
- Les Chambres de Commerce et d'Industrie de l'Orne : une réelle complémentarité est établie entre le réseau BA et l'association ISFEO de la CCI d'Alençon, ainsi qu'avec le fonds dont la création est en projet à Flers.
- La Chambre des Métiers.
- Synagro et la Chambre d'Agriculture, réseau de l'agro-alimentaire.
- Les Notaires, les Experts-Comptables et les Avocats d'affaire de l'Orne, signataires depuis 2007 la convention « créer-transmettre une entreprise dans l'Orne », qui sont très mobilisés pour proposer à leurs entreprises clientes ce mode de financement pour renforcer leurs fonds propres.
- Orne développement et les animateurs de Pays au travers des projets déposés à l'occasion du concours départemental de la création d'entreprise.

2- En Basse-Normandie :

A ce jour, Normandie-Incubation, Calvados Stratégie, NCI, Synergia sont les principaux « apporteurs » de dossiers. Des dossiers amenés par France-Angels sont également proposés aux investisseurs Bas-Normands.

DEVENIR BA : ADHESION au RESEAU :

Toute personne désirant investir dans une TPE ou une PME, peut adhérer à Norm'Angels.

Il lui est remis un exemplaire des statuts, du code de déontologie (à signer), et un bulletin d'adhésion (fixée à 150 euros pour 2009).

La participation (le « ticket ») par dossier est comprise généralement entre 3 000 et 30 000 euros.

Plusieurs BA peuvent se regrouper sur un même dossier.

Les dispositifs d'incitation fiscale en vigueur sont applicables (ISF dispositif 75%, dispositifs relatifs à l'investissement dans les entreprises au titre de l'IR ou encore régime fiscal des plus-values).

Le partenariat actif construit par Orne-développement avec les Notaires, les Experts-comptables et les Avocats d'affaires de l'Orne permettra de sensibiliser leurs clients à cette possibilité nouvelle dans l'Orne, d'engagement au service des entreprises ainsi que d'optimisation de leurs obligations fiscales.

PROCEDURE de MISE en RELATION :

- ↳ Un dossier identifié par un des prescripteurs mentionnés ci-dessus est envoyé à Laurent Jossier, correspondant de Norm'Angels et directeur du CEEI à Synergia, à l'adresse normangels@normangels.fr et à OD pour info, si il est ornais.
- ↳ Le dossier est mis en forme, complété selon les règles France Angels, et envoyé à l'ensemble des membres du bureau de Norm'Angels par mail.
- ↳ Le bureau décide de sa recevabilité.
- ↳ Il est ensuite envoyé, toujours par mail à tous les membres de l'association (une trentaine actifs aujourd'hui sur le Calvados et la Manche)
- ↳ Une concertation par mail a alors lieu pour décider de l'intérêt d'une audition.
- ↳ Le club des BA de l'Orne peut s'il le souhaite se réunir, échanger sur la pertinence de tel ou tel projet, de l'engagement de certains de ses membres, créant ainsi une dynamique propre à l'Orne. Il sera appuyé dans son fonctionnement par Orne développement.
- ↳ Une réunion plénière est organisée chaque dernier jeudi du mois à 17h, dans les locaux de Synergia, au cours de la quelle les dossiers sont auditionnés.
- ↳ Les investisseurs intéressés par un dossier, se manifestent à la suite, missionnent l'un d'eux pour approfondir le contact avec le porteur de projet, se déplacer dans l'entreprise etc. et concrétiser ou non leur prise de participation.
Dans le cas de concrétisation, il s'écoule environ en moyenne de 4 à 6 mois entre la présentation du dossier et l'augmentation de capital de l'entreprise.
Le ou les BA accompagnent le porteur de projet sous forme de parrainage, sans jamais participer à la gestion proprement dite de l'entreprise, jusqu'à leur sortie du capital. (environ 5 ans)

BA et FOND de DEFISCALISATION de PROXIMITE :

Les associations de BA constituent souvent des fonds communs ouverts à tous les membres, mais aussi à des investisseurs « inertes » qui ne souhaitent pas assumer de parrainage, mais qui cependant préfèrent dédier leurs capacités d'investissement aux entreprises régionales et locales.

Ces derniers doivent cependant, pour des raisons fiscales, être adhérents individuellement à l'association.

Cet outil permet de compléter des investissements individuels et de constituer des tours de table plus significatifs. La création d'un tel fonds est en préparation à Flers.

La constitution du réseau des BA, la création d'un fonds tel que décrit ci-dessus, l'activation de l'intervention de NCI dans l'Orne, donnera des moyens nouveaux de renforcement des fonds propres des entreprises ornaïses et Bas-Normandes.

Coordonnées de Norm'Angels :

2 rue Jean Perrin
Bât.D
14 460 Colombelles

E-mail : normangels@normangels.fr

Tél. : 02 31 46 73 77

Site Internet : www.normangels.fr (en cours de construction)

Membres du bureau de Norm'angels :

- E.HENAULT-MOREL président,
- F.FOUCHARD et Y. DROINET vice-présidents,
- J.P.BOITARD et G.MOREL secrétaire et secrétaire-adjoint,
- P.BAZIN et J.L.PROFFIT trésorier et trésorier adjoint.